

Intitulé du projet : SHEA GETS GREENER - Développement d'une chaîne d'approvisionnement du beurre de karité à forte plus-values environnementales et sociales pour créer des emplois et des ventes à grande échelle pour les productrices artisanales

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire, Mali	1 068 000 €	Expertise filière karité	Savannah Fruits Company, West Africa Trade & Investment Hub - WATIH, USAID	décembre 2021 - avril 2024

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Intégrer 5400 collectrices et productrices artisanales de karité en Côte d'Ivoire et au Mali dans une relation commerciale de long terme avec Savannah Fruits Company qui génère de réelles opportunités de revenus pour les collectrices et productrices de karité et s'accompagne d'une diffusion des pratiques de l'agriculture biologique et d'équipement de productions qui réduisent les externalités sociales et environnementales de l'activité

Objectifs spécifiques

Bénéficiaires

- 4000 collectrices de karité
- 1400 productrices de beurre de karité
- 7 centres de production de beurre de karité
- 3 centres de production d'amande

Résultats

R1. Organisation et consolidation de réseaux d'OP (organisation de productrices) de karité fournisseur de la compagnie SFC

R2. Développement des capacités de production de karité des OP partenaires et réductions des impacts environnementaux des procédés de post-récolte et d'extraction du beurre

R3. Développement et certification des pratiques de production en agriculture biologique du karité

Activités

A1. Identification et diagnostic des organisations de productrices de karité partenaires en Côte d'Ivoire et au Mali. Le diagnostic portera sur : le fonctionnement et la structuration des coopératives ; les pratiques et capacités de production installées ; les ressources existantes et potentielles en karité biologique.

A2. Accompagnement et formation des organisations de productrices de karité pour le renforcement de leur structuration et fonctionnement, notamment en matière de gestion commerciale et de gestion des équipements collectifs de production.

A3. Installation ou amélioration de 7 centre de production de beurre de karité pour augmenter la capacité de production, améliorer les conditions de travail des opérateurs et réduire les impacts environnementaux.

A4. Installation 3 centres de traitement post récolte des noix de karité pour améliorer la qualité et la traçabilité des amandes, ainsi que les conditions de travail des opérateurs et réduire l'impact environnemental.

A5. Formation et accompagnement à l'usage des équipements de production installés, à l'organisation du travail et aux bonnes pratiques de production sur les centres de traitement et de production.

A6. Accompagnement à la certification et formation à la production de karité en agriculture biologique.